

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 11-17829 / 111256  
Elfix Production SA, 2304 La Chaux-de-Fonds  
Production: machines de transferts  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.05.2011–30.04.2014 (Renouvellement)

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 11-17825 / 112319  
Juracolis Sàrl, 2952 Cornol  
transport de colis.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
01.03.2011–28.02.2014 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 février 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail